

La conversion de Calvin : étude morale

Autor(en): **Lecoultré, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **23 (1890)**

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CONVERSION DE CALVIN

ÉTUDE MORALE ¹

PAR

H. LECOULTRE

Depuis un certain nombre d'années, les églises protestantes du continent célèbrent avec plus ou moins d'éclat les anniversaires séculaires de divers événements considérables de leur histoire. Il y a six ans, l'Allemagne luthérienne rappelait dans des fêtes grandioses le quatrième centenaire de la naissance de Martin Luther, tandis que les réformés de la Suisse allemande commémoraient le quatre centième retour annuel du jour où naquit Ulrich Zwingli. Deux ans plus tard, c'étaient des souvenirs de deuil qu'évoquaient nos coreligionnaires de France : ils repassaient dans leur esprit les scènes douloureuses de cette grande défaite extérieure du protestantisme français qui se nomme la Révocation de l'édit de Nantes. Puis ce fut le tour, en 1887, d'un jubilé joyeux ; on se disait que, cent ans auparavant, l'honnête Louis XVI avait essayé de réparer en quelque mesure l'immense injustice de son illustre ancêtre ; cette année enfin, tandis que nos frères des vallées vaudoises nous invitaient à solenniser avec eux les souvenirs de la glorieuse rentrée de leurs ancêtres au pays natal, les protestants de Paris ont pu se réunir pour fêter la mémoire d'événements

¹ Cette étude a été lue comme discours à la séance annuelle de l'ouverture des cours dans la Faculté de l'Eglise libre du canton de Vaud, le 10 octobre 1889.

qui sont parmi les moins saillants, mais aussi parmi les plus bienfaisants et les plus heureux de la grande révolution. Il y a, vous le savez, cent ans et quelques mois, pas davantage, que le premier culte réformé français a été librement célébré à Paris, et que l'Assemblée nationale a formellement reconnu le bon droit de ceux qui avaient pris cette initiative si pacifique à la fois et si hardie.

Les églises de la Suisse romande sont trop intimement liées à celles de France pour que nous puissions rester indifférents à ce qui les concerne, et je n'ai pas cru pouvoir mieux témoigner en votre nom la part que vous prenez à cet heureux centenaire qu'en vous apportant ici une étude sur un des épisodes les plus importants de l'histoire de la réformation française, la conversion de Jean Calvin.

C'était le premier novembre 1533, jour de la Toussaint : l'Université de Paris venait de se donner un nouveau recteur en la personne de Nicolas Cop, médecin et professeur de philosophie. Suivant l'usage, il devait prendre possession de ses fonctions en prononçant une harangue latine dans l'église des Mathurins. Cop s'était fait connaître comme un partisan décidé de Marguerite de Valois, il avait défendu ses ouvrages religieux contre les attaques du clergé. On pouvait donc lui attribuer, sans crainte de se tromper, des sympathies pour le protestantisme ; cependant sa harangue étonna par sa hardiesse ; elle était bâtie, nous dit Théodore de Bèze, d'une façon tout autre que la coutume n'était¹. Nous pouvons en juger par nous-mêmes, car nous la possédons encore. Il en existe deux manuscrits. L'un, de la main même de l'auteur, mais malheureusement incomplet, se trouve à la bibliothèque publique de Genève ; il a été publié pour la première fois par le savant modeste auquel nous devons tant de découvertes ingénieuses et solides dans le domaine de l'histoire de la réformation française, par celui que j'ai l'honneur et le plaisir de pouvoir appeler mon vénérable ami et collègue, M. le docteur Herminjard. L'autre

¹ Ici, comme ailleurs, je rajeunis sans scrupule l'orthographe des écrivains que je cite.

est une copie assez fautive, mais complète, qui fait partie des archives ecclésiastiques de Saint-Thomas à Strasbourg, et que MM. Reuss et consorts ont insérée dans leur grande édition des œuvres de Calvin.

Le texte de ce discours, qui a toutes les allures d'une prédication, ce sont les béatitudes du sermon sur la montagne, spécialement la première : « Heureux les pauvres en esprit ! » Le point de départ en est un éloge enthousiaste de l'Évangile, cette « philosophie chrétienne » que Dieu a révélée aux hommes par son Verbe, acceptant, lui l'Éternel, toutes les conditions de l'humanité mortelle pour nous la communiquer. Dieu pardonne les péchés par sa seule grâce, Il promet à tous les chrétiens le Saint-Esprit qui sanctifie les cœurs et confère la vie éternelle ; voilà le résumé de cet Évangile, et le caractère propre de ces promesses toutes gratuites ressort de leur contraste avec la loi, qui ordonne, qui menace, qui presse et qui ne promet aucune indulgence. Aussi, quiconque ne rapporte pas tout à cette opposition fondamentale ne saurait interpréter purement l'Évangile, ni se mouvoir avec bonheur dans la philosophie chrétienne. « Telle est, continuait l'orateur académique, l'erreur de ces sophistes pervers qui sont continuellement à contester, à disputer, à se quereller sur des riens. Ils ne parlent jamais de la foi, de l'amour de Dieu, de la rémission des péchés, de la grâce, de la justification, des œuvres véritables ; ou, s'ils en parlent, c'est pour tout brouiller, tout ébranler, tout emprisonner sous leurs lois sophistiques. Je vous en prie, vous tous qui êtes ici, ne supportez jamais ces hérésies, qui sont autant d'outrages contre Dieu. »

Ici se présente une objection ; c'est ce terme de récompense qui se rencontre si souvent dans l'Évangile et qu'on trouve jusque dans les paroles de Jésus qui forment le texte de la harangue : « Réjouissez-vous, car votre récompense est abondante dans les cieux. » Cette récompense est une grâce et non le paiement d'une dette, elle répond à nos vertus, mais nos vertus restent toujours bien inférieures à nos obligations et ne méritent par conséquent aucun salaire. Ainsi le fils dévoué qui remplit fidèlement ses devoirs envers son père ne

s'imagine pas mériter l'héritage qu'il recevra un jour, pourtant cet héritage peut être nommé une récompense, parce qu'il compense et fait plus encore que compenser les peines que le fils s'est données. Revenons au texte de saint Matthieu, au discours de Jésus-Christ. « Bienheureux les pauvres en esprit ! » Cela veut dire que le Seigneur réclame des cœurs qui ne se mettent au service d'aucune créature, Il veut être reçu par des hommes dépouillés d'eux-mêmes, Il enseigne qu'il ne faut rien attribuer aux forces humaines, qu'il faut mépriser tous les biens humains et tenir tous les honneurs humains pour peu de chose. Le Christ déclare bienheureux ceux qui désespèrent de leurs propres forces et qui pourtant soupirent après une vie intègre, ceux qui mettent tout en œuvre pour être droits eux-mêmes et pour attirer leurs frères à la justice. Ce sont ceux-là qui ont faim et soif de la justice, et le Seigneur dit qu'ils seront rassasiés. En effet, Dieu leur accorde cette certitude absolue du pardon de leurs péchés et de leur réconciliation avec Lui qui est le plus grand de tous les biens ; car quel culte, quelle piété, quelle religion peut-il y avoir là où la conscience est dans le doute ? Or nous demeurons dans l'incertitude aussi longtemps que notre salut dépend de nos œuvres cérémonielles ou morales. Après avoir développé cette thèse au moyen des textes classiques de l'épître aux Romains, l'orateur conclut en ces termes la partie théologique de son discours : « Quiconque nie le pardon gratuit des péchés renverse l'Évangile entier, ensevelit Jésus-Christ, supprime tout culte véritable, car Dieu ne peut être adoré quand on a le doute dans son cœur. Et je suis amené par l'Évangile à penser que rien de plus impie que le doute ne peut se présenter à l'âme du chrétien ; c'est pourquoi, si jamais il nous écrase ou nous tourmente, nous devons nous écrier : Seigneur, viens en aide à mon incrédulité. Les pauvres en esprit, ceux qui pleurent, ceux qui ont faim et soif de la justice désespèrent de leurs propres forces, mais ils sont certains de la grâce de Dieu, de la rémission de leurs péchés, de leur justification. »

Il n'est pas besoin de montrer que la doctrine ainsi dévelop-

pée est éminemment protestante. L'opposition entre les œuvres et la foi, envisagées comme moyens de salut, est là dans toute sa pureté, et pour l'exprimer plus énergiquement, l'orateur ne recule pas devant des paradoxes qui, plus tard, ont effrayé bien des esprits, même au sein des églises évangéliques. Mais la conclusion pratique du discours est plus significative encore. Elle débute par des paroles frappantes dirigées contre la persécution religieuse, à propos de la septième béatitude : « Heureux les hommes qui procurent la paix aux âmes, qui font taire les dissensions dans les églises, qui concilient tout par la parole de vérité et ne font rien par menaces ! En effet, ceux qui ne croient pas à la parole de Dieu, comment pourraient-ils être gagnés par les tourments ? Ne devons-nous pas imiter Jésus-Christ, notre souverain Chef, qui, pouvant perdre tous les Juifs, a préféré les attirer à Lui par sa parole ? Ah ! plutôt à Dieu que dans notre siècle malheureux nous établissions la paix de l'Église sur le fondement de la parole plutôt que sur celui du glaive. Car Satan n'est vaincu par rien que par la parole de Dieu, et qui ne croit pas cela est bien moins le disciple du Christ que celui des Phariséens les plus pervers. Qui est-ce qui ignore que le Christ demande un peuple de franche volonté ? Heureux donc les pacifiques qui se servent de la parole de vérité pour ramener la paix entre les partisans d'opinions divergentes ! »

Ce n'était pas encore assez de recommander à tous la douceur ; l'orateur en venait, pour terminer, à prendre directement la défense des persécutés. Nous ne saurions nous dispenser de citer les passages principaux de ce morceau, quoiqu'ils perdent sans doute beaucoup à être mis en langage moderne ; pour les bien traduire, il faudrait avoir à son service le français du seizième siècle si fort dans sa rudesse, si libre dans sa familiarité :

« Heureux, disait Cop, ceux qui souffrent persécution à cause de la justice ! Il ne manque pas d'hommes qui sont poursuivis pour avoir médit des gens de bien, ou pour avoir outragé les princes ; le Seigneur ne les nomme nulle part bienheureux. Mais heureux ceux qui souffrent persécution pour avoir recherché la justice de Dieu, c'est-à-dire ceux qui s'attachent à la

parole de Dieu, qui méprisent les fantaisies et les rêveries des hommes, qui ne s'écartent pas d'un travers de doigt de l'Évangile, qui observent exactement la sentence de Paul : Quand même nous vous annoncerions, ou quand même un ange du ciel vous annoncerait un autre évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème!... Il faut estimer heureux et bienheureux ceux qui souffrent persécution pour ces causes. Ne prenons pas soin de notre bon renom pour devenir plus froids dans le culte que nous rendons à Dieu, moins empressés à expliquer sa volonté et à prêcher sa vérité. Bienheureux serez-vous, dit Jésus-Christ, quand les hommes jetteront l'opprobre sur vous, qu'ils vous persécuteront, qu'ils diront faussement toute sorte de mal de vous à cause de moi. Pourquoi donc dissimulons-nous au lieu de dire la vérité ? Est-il juste de plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu ? Faut-il craindre ceux qui peuvent perdre le corps, mais ne peuvent rien sur l'âme ? O race ingrate des hommes, qui ne veulent pas souffrir la moindre affliction à cause de Celui qui est mort pour les péchés de tous, qui par son sang nous a délivrés de la mort éternelle et des liens de Satan ! Le monde et les méchants ont l'habitude d'appeler hérétiques, séducteurs, imposteurs, médisants, ceux qui s'efforcent purement, sincèrement de faire pénétrer l'Évangile dans les âmes des fidèles, et qui pensent ainsi servir Dieu. Mais heureux sont-ils et bienheureux, ceux qui supportent ces choses avec patience, qui rendent grâce à Dieu dans les afflictions, qui supportent les calamités avec courage et grandeur d'âme ! Réjouissez-vous, leur dit Jésus-Christ, car votre récompense est abondante dans les cieux. »

» Allons, chrétiens, mettons toutes nos forces à atteindre un si grand bonheur. Que Dieu, qui par sa parole produit en tous l'espérance, la foi et la charité, fasse passer sur nous le souffle de sa faveur, qu'Il ouvre nos esprits pour que nous croyions à l'Évangile, que nous comprenions vraiment qu'il n'y a qu'un seul Dieu que nous devons servir de tout notre cœur et pour le nom de qui nous devons tout souffrir, tout supporter. Qu'Il nous remplisse de toute joie et de toute paix dans la foi, afin que nous remportions la victoire de l'espérance par la vertu

du Saint-Esprit et qu'enfin nous célébrions au ciel un triomphe éternel. Amen. »

La hardiesse de ces paroles donne la mesure des espérances des protestants français à cette époque. Jamais peut-être dans la première moitié du seizième siècle, ils ne se crurent plus près du succès ; le roi semblait de leur parti, il était si fort irrité du fanatisme et de l'ignorance des théologiens catholiques qu'il avait banni de la capitale les chefs de la Sorbonne. Cependant la harangue de Cop fit scandale, et les protestants ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils étaient encore loin de pouvoir se permettre toute sorte de libertés. Tout d'abord des poursuites furent intentées contre Nicolas Cop, qui ne put s'y dérober que par la fuite. Il se sauva à Bâle, patrie de son père, emportant avec lui dans sa précipitation l'antique sceau de l'Université de Paris, qui ne fut jamais restitué.

Mais l'autorité fut avertie, on ne sait comment, que le discours prononcé par Cop n'était pas son œuvre ; on désignait comme auteur un jeune Picard très avantageusement connu dans le monde des humanistes : Jean Calvin, de Noyon. Des poursuites furent aussitôt dirigées contre lui, des papiers compromettants furent saisis à son domicile, lui-même cependant réussit, comme Cop, à échapper par la fuite au danger ; et bientôt, l'intervention de la reine de Navarre, toujours prompte à venir au secours des persécutés, vint le mettre à l'abri des rancunes de ses adversaires, sans qu'il eût besoin pour cela de quitter la France. C'était pourtant bien lui qui avait composé le discours prononcé par Cop ; Bèze l'a déclaré, et son témoignage s'est trouvé pleinement confirmé par la découverte de M. Herminjard, puisque le manuscrit retrouvé à la bibliothèque de Genève est un autographe de Calvin.

Ainsi, l'on ne saurait douter qu'à la fin de 1533, Jean Calvin, âgé de 24 ans alors, ne fût en possession de la doctrine protestante, au moins dans ses articles capitaux, et plein de sympathie pour ceux que persécutait l'Eglise. Comment en était-il arrivé là ? C'est ce qu'il n'est pas facile d'établir, parce que lui-même en a fort peu parlé. Bien différent en cela de Luther, Calvin a toujours observé la plus grande réserve dans tout ce con-

cerne sa propre personne et son développement spirituel. « Vrai est, dit-il quelque part, que je n'aime pas à parler de moi, » et toute son œuvre si volumineuse est là pour prouver la vérité de cette assertion.

Une lacune de ce genre ne peut être entièrement comblée par les témoignages des historiens, même les plus consciencieux et les mieux informés, tel que pouvait l'être Théodore de Bèze, car « Qui est-ce qui connaît ce qui est en un homme, sinon son esprit qui est en lui ¹ ? » L'historien le plus habile ne saurait donc avoir la prétention de raconter en détail la conversion de Calvin, quelque sens qu'on doive donner à ce mot, qui peut être compris de tant de manières différentes. Cependant, il est quelques points qui me semblent devoir être considérés comme certains, et je tiens d'autant plus à les rappeler ici qu'ils ont été mis en doute ou insuffisamment exposés dans un livre récent dont on a beaucoup parlé et dont je suis loin de méconnaître les mérites, l'ouvrage de M. Abel Lefranc sur la *Jeunesse de Calvin*.

La première question qui se présente à nous, la moins importante si l'on veut, mais aussi la plus facile à juger, est celle des influences extérieures que Calvin a pu subir. Théodore de Bèze, dans les trois éditions qu'il a données de la biographie de son maître, affirme que l'initiateur religieux de Calvin fut Pierre Robert dit Olivétan, le même personnage qui a rendu plus tard un si grand service aux églises de langue française en leur donnant la première version de la Bible faite sur les textes originaux ; c'est lui qui aurait conseillé à Calvin de lire les Écritures, et Calvin, dit son biographe, ayant suivi ce conseil, commença à se distraire des superstitions papales. Il est probable que ce renseignement vient de Calvin lui-même et il faudrait avoir de bien fortes raisons pour croire que Bèze ait fait en un sujet pareil une confusion de noms et de personnes. Mais ces raisons n'existent pas, et le peu que nous savons de ce mystérieux Olivétan ne fait que rendre plus vraisemblable l'assertion que nous venons de transcrire.

Olivétan, dont Calvin a vanté publiquement l'érudition, l'ap-

¹ 1 Cor. II, 11

plication, mais surtout la modestie et la douceur¹, était à tous ces titres bien capable d'agir sur le cœur du jeune Calvin ; d'ailleurs il était son concitoyen et même son parent, ce qui devait faciliter les rapports et les confidences les plus solennelles. En fait, personne à ma connaissance n'a nié l'influence qu'Olivétan pouvait avoir exercée sur son cousin, seulement on l'a implicitement diminuée, quand on a parlé d'autres hommes qui auraient largement contribué à pousser Calvin du côté du protestantisme. Quelques-uns ont nommé Melchior Wolmar. Cette opinion a été réfutée par de solides raisons qu'il n'est pas nécessaire de reproduire ici. M. Lefranc entre dans une voie toute nouvelle, il tient à établir que la conversion de Calvin aurait été préparée et même en bonne partie déterminée par des influences de famille et par des discussions religieuses dont Noyon fut le théâtre. Mais il est facile de montrer le caractère artificiel de ce système.

Tout d'abord, notons que les premières traces certaines de l'existence d'un parti protestant à Noyon remontent au mois de janvier 1534 ; or, à cette date, Calvin avait déjà composé le discours éminemment protestant que nous analysons tout à l'heure. D'ailleurs, il avait quitté sa ville natale onze ans auparavant et n'y avait plus fait que d'assez brefs séjours. S'il a dû quelque chose, au point de vue religieux, à l'influence du « milieu ambiant, » c'est à Paris, à Orléans, à Bourges, et non à Noyon qu'il faut aller chercher ce milieu.

Restent les influences de famille, qui parfois peuvent s'exercer à distance. Il est certain que les deux frères de Calvin ont passé au protestantisme. On le savait depuis longtemps du cadet, Antoine, qui vint s'établir à Genève en même temps que son illustre frère. M. Lefranc a montré qu'il en était de même de l'aîné, Charles, qui mourut à Noyon dès 1537, après avoir

¹ Dans la préface à la Bible de Serrières (1535) je relève en particulier ces paroles frappantes dans la bouche d'un polémiste aussi âpre que Calvin : « Les détracteurs pourront attaquer Olivétan impunément, sans crainte de ses insolences ; mais je les avertis de ne pas s'attendre à acquérir une grande gloire par leur faconde virulente ; il y a un mot aussi vrai qu'il est répandu, c'est qu'il est facile de se moquer de tout, mais non de tout éгалer. »

refusé les sacrements, et qui fut, pour cette raison, enterré de nuit sous les fourches patibulaires. Cette démonstration n'est pas un des points les moins intéressants de l'ouvrage que nous citons, mais c'est tirer du fait une fois établi une conséquence forcée que de prétendre que l'exemple de Charles Calvin a dû pousser son frère Jean du côté protestant. C'est bien plutôt le contraire qui doit avoir eu lieu : Charles Calvin n'a jamais été qu'un protestant et un homme médiocre, et le peu que l'on sait de sa vie n'est pas des plus édifiants. D'ailleurs, ses premières manifestations dans le sens du protestantisme datent du mois de mai 1534, et à cette époque son frère avait déjà souffert persécution pour la cause de la Réforme. Comment ne pas conclure que l'action religieuse alla de Jean Calvin à ses frères, plutôt que dans le sens inverse ?

Il est vrai que, sept ans auparavant, leur père était entré en lutte avec le clergé de Noyon, dont il avait été longtemps l'homme d'affaires, et cette brouille alla si loin que, Gérard Calvin étant mort en 1531, il fallut toutes les supplications de son fils aîné pour obtenir qu'on lui accordât une sépulture en terre sainte. Mais quelles étaient les causes de cet âpre débat ? Gérard Calvin avait refusé de produire les comptes de la succession de deux chanoines dont il avait été nommé l'exécuteur testamentaire. Voilà le seul grief que ses ennemis osent articuler contre lui, jamais ils ne l'accusent d'hérésie, et M. Lefranc néglige de nous faire comprendre quel rapport ces querelles financières ont eu avec l'évolution religieuse de Jean Calvin. On peut prouver, je crois, qu'elles n'en eurent presque aucun. Calvin ne mentionne qu'une fois son père dans tous ses écrits, et voici en quels termes il le fait : « Dès que j'étais jeune enfant, mon père m'avait destiné à la théologie, mais peu après, d'autant qu'il considérait que la science des lois communément enrichit ceux qui la suivent, cette espérance lui fit incontinent changer d'avis. Ainsi cela fut cause qu'on me retira de l'étude de philosophie et que je fus mis à apprendre les lois. » En vérité, Calvin aurait-il pu s'exprimer sur ce ton d'une froideur presque sévère, s'il s'était senti débiteur envers son père d'une dette spirituelle aussi considérable que sa conversion au protes-

tantisme ? Si l'on pèse bien ces paroles, si on les combine avec le témoignage de Théodore de Bèze, on arrivera, je crois, à penser que Gérard Calvin devait rappeler à maint égard le père de saint Augustin, ce Patricius des Confessions, qui avait tant fait, soit pour le bien-être matériel de son fils, soit pour son développement intellectuel, et qui s'était montré si indifférent à son avenir religieux.

Si l'on tenait cependant à assigner à Gérard Calvin une part inconsciente dans l'évolution théologique et religieuse de son fils, voici, me semble-t-il, comment on pourrait et devrait raisonner : Gérard Calvin voulait lancer son fils dans la carrière ecclésiastique ; c'était lui préparer un brillant avenir si le fils arrivait aux premiers rangs ; mais il fallait pour cela pouvoir compter sur la faveur du clergé. Tant que Gérard Calvin fut en bons termes avec le chapitre de Noyon, il dut espérer que cet appui ne lui manquerait pas ; quand, au contraire, les discussions éclatèrent entre eux (1527), il lui fallut renoncer à cet espoir, craindre même peut-être pour son fils la rancune de ses anciens protecteurs. Dès lors, n'était-ce pas prendre le parti le plus prudent que de renoncer à ses anciens projets et de pousser le jeune Jean « à apprendre les lois ? » Ce changement de carrière du futur réformateur, qui eut lieu en 1528, devait faciliter son évolution religieuse, car si beaucoup de prêtres, à cette époque, éprouvaient et même exprimaient dans l'occasion le désir d'un renouvellement de l'Eglise, peu d'entre d'eux, en France surtout, arrivèrent au protestantisme complet. Mais Gérard Calvin n'eut certes aucune prévision de ce résultat lointain de ses démêlés avec ses commettants, et nous n'avons nul droit d'affirmer qu'il lui aurait paru désirable.

A côté et au-dessus de la question des influences extérieures que Calvin peut avoir subies, se pose celle du travail intérieur qui dut se passer en lui quand il devint protestant. A quels motifs obéissait-il lorsqu'il franchit ce pas alors si redoutable ? A cette question surtout, nous ne pouvons répondre qu'avec réserve ; en l'absence du témoignage de Calvin lui-même, qui est-ce qui oserait reconstituer en détail l'histoire de son âme ?

Mais le peu que nous savons suffit pour nous faire repousser une idée émise par M. Lefranc, à savoir que Calvin devrait tout à l'étude, que sa conversion serait un pur mouvement de son intelligence, et « qu'il n'aurait jamais poussé le terrible cri d'angoisse qui s'échappa tant de fois de la poitrine de Luther. »

Entendons-nous cependant; que Calvin soit plus redevable à l'étude que les autres réformateurs, c'est ce que nous admettons sans peine. Venu après eux, il avait certainement profité de leurs travaux; si, en 1533, il n'avait vu ni Zwingli déjà mort, ni Luther qu'il ne devait jamais rencontrer, ni Mélanchton avec lequel il devait lier plus tard une intime connaissance, il avait sûrement lu une partie au moins de leurs œuvres, et elles avaient pu lui montrer le chemin. Mais il reste encore une grande différence entre ces deux choses : apercevoir une voie et se convaincre qu'elle est la véritable voie, la seule qu'il faille suivre; et quand il s'agit, comme ici, du problème de la justification, cette différence devient un abîme qu'aucune étude abstraite ne saurait nous faire franchir. En telle matière, nul ne peut acquérir la conviction sans avoir passé par les expériences tantôt douloureuses, tantôt triomphantes d'une âme qui a soif du Dieu vivant. Et en fait, qu'est-ce qui nous empêche d'admettre que Calvin, élevé dans la pratique d'une piété superstitieuse, plein de zèle dès son enfance pour les choses de Dieu, possédé du besoin de la certitude, ait d'abord fidèlement essayé de tous les moyens de salut auxquels recouraient alors les chrétiens. Bientôt dégoûté des plus grossiers et des plus absurdes par son bon sens et son goût naturel, il aura ensuite senti que ceux mêmes que l'église recommandait avec le plus d'insistance et de solennité ne donnaient pas au pécheur la satisfaction et la sécurité dont il a besoin.

Les textes appuient en une certaine mesure une hypothèse si naturelle. Dans son épître à Sadolet (1540), Calvin a mis en scène un protestant cité au tribunal divin, et le langage qu'il lui fait tenir est justement le langage émouvant de l'homme qui a d'abord cherché son salut avec ardeur dans les œuvres pies, et qui ne s'est détourné de cette voie qu'après d'angois-

santes déceptions : « Tant plus je me considérais de près, de tant plus aigres aiguillons était ma conscience pressée, tellement qu'il ne me demeurait plus autre soulas ni confort, sinon de me tromper moi-même en m'oubliant. » Et dans l'Institution chrétienne, dès la première édition de 1536, on trouve les descriptions les plus dramatiques des troubles d'une conscience sincère qui cherche à faire sa paix avec Dieu au moyen de la pénitence sacramentelle. « Par cette géhenne, dit-il, ont été cruellement tourmentées les consciences de ceux qui étaient touchés de quelque sens de Dieu. » Et après avoir longuement, savamment décrit ces tortures, Calvin conclut en ces mots : « Je ne mettrai pas grand'peine à montrer cela être vrai, chacun en peut être témoin en soi-même. »

Je sais bien que dans ces deux passages, et dans tel autre tout aussi significatif, que l'on pourrait citer ici, Calvin ne se met pas directement en scène ; mais qui ne sent que ce langage est celui de l'expérience personnelle ? Pourrait-il en appeler aussi hardiment aux sentiments de tous les fidèles, s'il n'avait pu rendre témoignage, lui tout premier, de la misère du pécheur devant les moyens de grâce que lui offrait l'Eglise ? Non, Calvin a dû commencer par en souffrir comme Luther, comme Farel, comme toute l'élite des protestants de la première génération. Puis, aidé de ces tristes expériences et de l'exemple de frères plus avancés que lui, son esprit perspicace et vigoureux conclut qu'aucune pratique religieuse ne saurait suffire à mériter les faveurs célestes parce que Dieu, comme dit saint Paul, fait miséricorde à qui Il fait miséricorde et a compassion de qui Il a compassion. A cet acte suprême, unique de Dieu envers le pécheur, le pécheur ne peut répondre que par un acte unique, suprême aussi en son genre, l'acte de la foi qui saisit le salut. Quand Calvin eut compris cela, il fut en possession du principe central de la Réformation, et il était impossible que ce principe ne le conduisit pas tôt ou tard aussi loin que les réformateurs d'Allemagne et de Suisse.

Mais à l'époque où il composa la harangue académique de Nicolas Cop, il n'osait encore égaler leur hardiesse. Ce dis-

cours exprimait purement la doctrine protestante de la justification et contenait les témoignages de sympathie les plus explicites en faveur de ceux qui passaient alors généralement pour des hérétiques. Cependant il n'était pas l'œuvre d'un protestant décidé et conséquent, on y trouve encore au moins une trace d'accommodation au catholicisme. A la fin de l'exorde, suivant l'usage des prédicateurs catholiques, Calvin avait inséré l'*Ave Maria* : « Avant d'entrer dans mon sujet, disait-il, je voudrais que vos vœux ardents unis aux miens obtinssent du Christ, notre véritable et seul intercesseur auprès du Père, que notre discours le loue, qu'il le respire, qu'il soit plein de sa saveur, qu'il reproduise son image, comme lui-même, Il est la gloire de son Père. Nous lui demanderons qu'Il se répande en nos cœurs et qu'Il daigne nous arroser de la sève des grâces célestes ; ce que nous obtiendrons, je pense, si nous saluons la bienheureuse Vierge de cette louange, la plus belle de toutes : Salut Marie, pleine de grâce ! »

Cette formule était à peu près indispensable à un discours prononcé dans une église. Calvin en avait sans doute usé déjà à plusieurs reprises, car il avait lui-même fait quelques prédications, soit à Lignières en Berry, soit dans sa paroisse du Pont l'Evêque, près de Noyon ; il devait s'en servir plus d'une fois encore à la fin de cette année 1533, ou au commencement de la suivante, quand dans sa retraite de Saintonge, à la demande de son ami Du Tillet, « il couchait par écrit, comme dit Théodore de Bèze, quelques formulaires de sermons et remontrances chrétiennes, lesquels il faisait réciter au prône par certains curés en ces quartiers-là, afin de donner au peuple quelque goût de la vraie et pure connaissance de son salut par Jésus-Christ. » Car, en Saintonge pas plus qu'à Paris, il n'aurait été possible d'omettre dans une prédication publique des formules aussi chères à tous les fidèles catholiques.

D'autres faits nous montrent à quel point Calvin appartenait encore à cette époque à l'Eglise romaine : deux mois avant le discours de Cop, il avait paru en chapitre à Noyon pour ordonner avec ses collègues des prières contre la peste. Enfin et

surtout, il faut se souvenir qu'il était lui-même curé. Sans doute, n'ayant jamais reçu les ordres, il ne pouvait administrer les sacrements¹, mais il possédait plusieurs bénéfices dont le principal était la cure du Pont l'Evêque; il en touchait donc les revenus, à charge de payer un vicaire ordonné pour accomplir toutes les fonctions du culte. Deux expressions empruntées à des lettres écrites par Calvin au moment précis où il devait travailler à sa harangue pour Nicolas Cop nous rendent compte de son attitude ecclésiastique à la fin de 1533. Ecrivant à ses connaissances d'Orléans une relation des escarmouches entre protestants et catholiques dont l'Université de Paris était alors le théâtre, il désigne froidement le parti des protestants les plus décidés sous cette expression peu flatteuse : ceux qui courent après les nouveautés, littéralement : ceux qui gobent les nouveautés, *ii qui novis rebus inhiant*. Mais ce récit est adressé spécialement à François Daniel, le plus intime de ses amis à Orléans, et Calvin lui envoie en outre un billet strictement personnel avec un écrit de Roussel, « de notre Gérard, » dit-il, qu'il lui recommande instamment de ne pas divulguer. On peut en conclure sans témérité que Calvin était alors au nombre des partisans de Roussel, et c'est là un fait dont nous possédons encore quelques autres preuves. En 1536, il l'appelle *vir amicissimus*, mon très grand ami ; « jadis, lui dit-il, j'ai contemplé votre piété avec grand profit et admiration, j'ai compris que vous ne manquiez pas de crainte de Dieu². » Or nous connaissons fort bien la position de Roussel, grâce en particulier à un mémoire de M. Charles Schmidt de Strasbourg, mémoire déjà ancien et qui pourrait être corrigé en plus d'un détail, mais qui reste une des lectures les plus instructives que l'on puisse faire sur les débuts de la Réformation française.

¹ Dans ces conditions, ses prédications, que nous ne saurions mettre en doute, supposent qu'il avait reçu une dispense assez exceptionnelle. Dans la règle, le prêtre seul a le droit de prêcher dans l'Eglise catholique; il n'est pas rare qu'une permission soit accordée pour cela au diacre ou au sous-diacre, il est plus rare qu'elle le soit aux clercs d'ordres mineurs ou aux simples tonsurés, tels que l'était Calvin.

² *Epistolæ duæ* etc. col. 282, 287, 304 de l'édition de Brunswick.

Roussel était en 1533 ce qu'il est resté toute sa vie, un protestant complet quant au dogme, mais reculant perpétuellement devant la pensée du schisme, et qui prétendait prêcher la doctrine réformée avec le titre et l'autorité du prêtre, plus tard même avec ceux de l'évêque romain. Si singulière et si inconsciente que puisse nous paraître cette position, elle trouvait de nombreux imitateurs dans les rangs du clergé français. Il y eut même un moment, c'est Calvin qui l'affirme¹, où les prédicateurs vaniteux savaient que, pour échapper aux railleries contre les moines, il fallait absolument emprunter quelque chose aux protestants, sans avouer d'ailleurs ces emprunts ni les pousser trop loin. Ainsi faisait Roussel, qui prêcha le carême en 1533, en plein Paris, devant des auditoires énormes. La doctrine de ses sermons était sans doute très semblable à celle des réformateurs allemands ou suisses², et nous sommes persuadé que la Sorbonne ne se trompait nullement en condamnant quelques-unes de ses assertions qui paraissaient être favorables aux erreurs de Luther. Mais telle avait été la prudence de langage du prédicateur, il s'était si bien abstenu de toute attaque directe contre la théologie officielle et contre les usages ecclésiastiques que sa protectrice, la reine de Navarre, pouvait le tirer d'affaire en affirmant qu'il n'avait jamais tenu opinion pour mériter le feu, ni qui sente nulle chose hérétique. « Il y a cinq ans, ajoutait-elle, que je le connais, et croyez que si j'y eusse vu une chose douteuse, je n'eusse point voulu souffrir si longuement une telle poison. » Sur la foi des Ave Maria, Marguerite était probablement prête à rendre le même candide témoignage d'orthodoxie à Calvin après la harangue de Nicolas Cop ; en tout cas, c'est elle qui arrêta les poursuites entamées contre lui.

Les raisons qui empêchaient Roussel, Calvin et beaucoup de leurs contemporains de rompre avec l'Eglise, dans le temps même où ils s'intéressaient à la Réformation et travaillaient pour elle, étaient d'ordre très divers. De nos jours et dans notre pays nous avons sans doute quelque peine à nous repré-

¹ *Excusatio ad Nicodemitas*, (1544) col. 597.

² *Magna libertate prædicat Evangelium*, écrivait Erasme.

senter cette position ; nous comprenons que l'on hésite longtemps entre les deux confessions, le passage de l'une à l'autre doit cependant être brusque, parce que chacune d'elles est constituée avec son église, ou du moins avec ses églises diverses, avec son credo ou du moins avec ses credos nettement arrêtés, et que nous avons vu échouer misérablement toutes les tentatives d'union entre elles. Dans le premier tiers du seizième siècle, le point de vue devait être bien différent. L'Eglise par excellence, l'Eglise catholique, universelle, apparaissait alors à beaucoup de bons esprits comme profondément corrompue, mais aussi comme susceptible de réformation soit dans ses mœurs, soit même dans sa doctrine ¹, et c'est l'œuvre qu'ont tentée tout d'abord ceux qui ont gardé le nom de Réformateurs par excellence. La pensée du schisme leur était à l'origine étrangère, et ils ont eu beaucoup de peine à l'accepter. Luther après avoir soutenu ses thèses contre les indulgences, qui sont censées ouvrir l'ère du protestantisme, se croyait encore un bon catholique ; il fut bouleversé quand, deux ans plus tard, à la dispute de Leipzig, il s'aperçut qu'il entraînait en contradiction avec la doctrine des conciles universels, ces vénérables organes de l'Eglise catholique. Il est vrai que cela ne le fit pas reculer ; après un temps de stupeur, il reprit avec ses amis sa marche en avant. Soutenus par des princes, les uns sincèrement pieux et désireux du bien de leurs sujets, les autres seulement ambitieux et mécontents de la papauté, les réformateurs osèrent organiser des églises indépendantes de Rome ; cependant en 1528, à l'époque où Calvin commençait à entrer dans le mouvement de la Réforme, les Eglises d'Allemagne n'avaient pas encore une doctrine uniforme, nettement définie dans un document auquel toutes souscrivissent : la confession d'Augsbourg et celle des Quatre villes n'avaient pas encore été écrites et solennellement présentées à Charles-Quint

¹ Louis Du Tillet, une fois retourné au catholicisme après avoir été l'ami intime et le compagnon de travail de Calvin, confessait encore qu'il y avait des corruptions dans l'Eglise romaine, « quant à la Parole et aux sacrements, » ce qui ne l'empêchait pas d'être à ses yeux l'Eglise de Dieu par excellence.

par ceux de ses sujets qui avaient prêté l'oreille à la voix de Luther ou à celle de Zwingli.

En France, l'œuvre de la Réformation était encore beaucoup moins avancée et la doctrine beaucoup moins définie. Parmi les gens du peuple qui avaient accueilli les idées des rénovateurs ecclésiastiques, il devait y avoir bon nombre d'hommes très irrités contre tout le système ecclésiastique du moyen âge et prêts à appuyer les mesures les plus radicales ; mais cette tendance ne semble pas avoir dominé dans la classe lettrée, à laquelle Calvin appartenait par sa naissance et par ses aptitudes. De tous les Français que leurs talents ou leur science désignaient comme les chefs du mouvement, un seul à notre connaissance n'avait reculé devant aucune des audaces des réformateurs allemands ou suisses, et cet unique champion de la Réforme radicale, Guillaume Farel, avait dû quitter sa patrie, sur laquelle il n'exerçait plus aucune influence. Les autres, même ceux qui avaient poussé le courage jusqu'au martyre, restaient à beaucoup d'égards embarrassés dans les filets de la tradition et de l'autorité officielle ; plusieurs d'entre eux étaient plus grands admirateurs d'Erasme et de Reuchlin que de Mélancton ou de Zwingli ; et Berquin, l'héroïque Berquin, tressaillait d'indignation devant certaines hardiesses de Luther.

Tant de timidité ne se justifiait que trop par les fautes précoces des protestants. Quels fruits amers l'arbre de la Réformation n'avait-il pas déjà portés ! que de troubles en pays allemand ! que de craintes pour l'avenir ! quelle désunion non seulement entre les novateurs décidés et les conservateurs à outrance, mais parmi les novateurs eux-mêmes ! Leurs chefs s'étaient publiquement lancé les injures les plus graves et les Saxons avaient solennellement refusé aux Suisses la main d'association, sous prétexte qu'ils étaient animés d'un autre esprit. Il est hors de doute que la controverse eucharistique a longtemps empêché Calvin de se joindre définitivement aux protestants. « Cette nombreuse contention touchant les sacrements, dit-il dans son *Traité des Scandales*, a troublé beaucoup d'esprits plus qu'on ne saurait dire. Je puis dire que j'ai expérimenté à mon dommage quel artifice et cautèle de Satan ç'a

été pour tenir en suspens les consciences craintives. Mais j'ai depuis connu que j'avais été plus retardé par ma faute propre que retenu de quelque empêchement raisonnable. »

L'indiscipline dont les chefs donnaient ainsi l'exemple se retrouvait aussi chez les simples fidèles, et Calvin ne devait pas être le dernier à s'en apercevoir, lui qui, dans toute sa carrière, a montré une perspicacité douloureuse et infaillible pour reconnaître les fautes de ses amis et compagnons d'armes aussi bien que celles de ses adversaires. Il y avait dans les allures du protestantisme, surtout à ses débuts, quelque chose qui devait répugner à son esprit ennemi de toute turbulence et de toute prétention ; nous voulons parler du droit de dogmatiser à tort et à travers, que les protestants les plus ignorants, parfois même les moins respectables, s'arrogeaient par une fausse interprétation du principe du sacerdoce universel. Ce travers, dont nous souffrons toujours, était déjà fort commun au seizième siècle. Avec sa rude franchise, Calvin le dénonce comme une des principales objections que l'on puisse faire au protestantisme : « Je sais bien, s'écrie-t-il, qu'il est difficile, quand un homme de cœur voit des gens de nul esprit, nul savoir, nulle autorité, bref gens de néant, sous ombre qu'ils savent causer de l'Évangile, s'avancer et ingérer sans mesure, que cela ne lui fasse mal au cœur. Combien que, pour en dire la vérité, il y a une telle folie à la plupart qu'on en doit plutôt avoir pitié et honte que de se dépiter et courroucer contre eux. »

En face de ces misères des protestants décidés, combien les voies moyennes devaient paraître recommandables et engageantes ! Quels beaux horizons devaient se découvrir pour l'Église de France, si elle parvenait à effectuer la réformation sans schisme ! Ce renouvellement pacifique et légal de l'Église dirigée par ses chefs traditionnels, le pape et le clergé tout entier, se serait sans doute propagé au dehors, et l'unité religieuse de l'Europe se serait rétablie, non dans le sens de l'absolutisme et de la superstition, mais dans celui de la vérité évangélique ennemie de tout excès et de toute division arbitraire. Il est impossible qu'un esprit aussi élevé et aussi réfléchi que celui de Calvin n'ait pas été ébloui au moins un instant par des espérances qui

devaient si naturellement se présenter à lui. Mais à défaut de profondes études d'histoire ecclésiastique, que l'on ne faisait guère alors, le spectacle des hommes et des événements dut le convaincre bien vite des illusions dont ce programme se composait ; il ne tarda pas à comprendre sans doute que les princes de l'Eglise, liés par leurs intérêts mondains, ne travailleraient jamais sincèrement à la réformer, ou que ceux qui se mettraient à cette œuvre seraient fort mal placés pour la mener à bien. A son œil perspicace, l'Eglise catholique apparut, nous n'en pouvons douter, comme animée d'un irrésistible mouvement intérieur, et devant son éternel adage : « Que je sois telle que je suis, ou que je ne sois pas, » il comprit qu'il fallait travailler à la combattre et à la remplacer plutôt qu'à l'amender. Quant aux fautes des protestants, nous ne dirons pas qu'elles durent lui sembler moins considérables à mesure qu'il les voyait de plus près, mais il devait se dire que les protestants, avec leur système d'égalité et d'indépendance religieuses, étaient bien moins solidaires les uns des autres que les catholiques ; tout en se joignant à eux, on pouvait combattre énergiquement les esprits aventureux qui compromettaient la grande œuvre religieuse du siècle, et les dissentiments des luthériens avec les réformés n'étaient pas tels qu'on ne pût essayer encore de se porter médiateur entre eux.

Ces raisonnements n'étaient pas aussi brillants que les premiers, mais ce qui devait leur donner beaucoup plus de poids aux yeux de Calvin, c'était la somme de dissimulation à laquelle les partisans de la Réforme catholique étaient nécessairement condamnés. Si l'on admet que tout changement à la doctrine et à la constitution de l'Eglise doit venir du clergé lui-même, il faut prendre son parti de ne jamais devancer ses décisions, et par conséquent accepter au moins provisoirement une foule de pratiques religieuses ou d'affirmations dogmatiques contre lesquelles la conscience proteste déjà. A la longue, cette obligation devait paraître insupportable à Calvin ; cependant il hésita longtemps avant de secouer le joug. Une dizaine d'années avant lui, un homme d'un caractère beaucoup plus prompt que le sien, Guillaume Farel, avait passé par les mêmes tergi-

versations. « Autant je fus facile, a-t-il écrit¹, à recevoir qu'il n'y avait point de mérite que le seul mérite de Jésus, autant je fus difficile à recevoir la pure invocation de Dieu, parce que j'avais tant de confiance en la vierge Marie et ès saints et saintes, desquelles je ne faisais que barbonner heures, prières et suffrages, jour et nuit. »

Qu'est-ce donc qui arrêta ces hommes au moment d'exécuter une résolution à laquelle tout les poussait ? Était-ce la crainte du danger et des pertes matérielles auxquelles ils se seraient exposés par là ? Il faudrait les placer bien haut au-dessus de l'humanité pour croire que ces considérations leur fussent absolument étrangères. Elles n'étaient pourtant pas dominantes ; Calvin comme Farel aurait pu dire en toute sincérité : « Je n'étais point fourré en la papauté pour chose qui fût de ce monde, à savoir pour aucun bien, honneur, gloire, ni profit terrien². » Jamais, à notre connaissance, il ne s'est accusé d'avidité ni d'ambition mondaine ; en revanche, il est un défaut qu'il se reproche avec insistance dans le petit nombre de passages où il parle de lui-même, spécialement dans la préface de son commentaire sur les Psaumes ; c'est un amour immodéré de la retraite, « du requoy et de la tranquillité, » comme il dit. Ce n'est pas au moins qu'il fût porté de nature à la paresse et au désœuvrement ; tout au contraire, son esprit était des plus actifs, et sa santé eut fort à souffrir de ses excès de travail. On connaît les témoignages de Théodore de Bèze sur ce sujet ; quand même nous ne les aurions pas, la seule lecture du Commentaire sur la Clémence de Sénèque suffirait amplement à nous renseigner sur son ardeur à l'étude. Cette œuvre de jeunesse, publiée par l'auteur avant ses vingt-trois ans révolus, atteste une somme de connaissances qui répondrait plutôt à une longue et laborieuse carrière de philologue. Mais tout ce travail avait mis Calvin en relation avec les anciens plutôt qu'avec ses contemporains, avec les morts et non avec les vivants : l'érudition, une érudition aussi élégante et intelligente que solide, voilà le bien spirituel qui lui semblait le plus dési-

¹ *Épître à tous seigneurs*, page 172.

² *Ibid.*, page 175.

nable de tous, celui qui répondait le mieux à ses goûts et à ses aspirations naturelles. En revanche, tout en connaissant fort bien les hommes, et peut-être parce qu'il les connaissait fort bien, il n'aimait guère à les manier; c'était une nature fine, délicate, susceptible; la rencontre avec des opinions contraires aux siennes ou avec des sentiments qu'il ne partageait pas le faisait facilement sortir de son assiette; pour éviter la colère à laquelle il se sentait fort enclin, il devait retourner volontiers au silence de son cabinet d'études et au commerce avec ses chers classiques.

Il est facile de comprendre qu'avec un pareil tempérament Calvin ait été à la fois très accessible aux idées de la Réformation et très hésitant à suivre jusqu'au bout les réformateurs sur le terrain pratique. Toute réforme pratique, fût-elle même purement individuelle, est plus difficile et plus lente que les révolutions de l'intelligence ou du sentiment. L'habitude exerce ici une puissance presque incalculable, et l'homme le plus affranchi de toute espèce de préjugés bons ou mauvais peut rester longtemps en fait — redoutable possibilité — le plus pratiquant des dévots. Mais ce danger du formalisme est surtout à craindre pour les hommes d'étude, à cause du calme dont ils ont un impérieux besoin, afin de poursuivre leurs buts favoris; car ce repos s'achète le plus sûrement au prix de quelques concessions à la coutume. Ce n'est pas chez eux un calcul réfléchi et perfide, mais plutôt un entraînement naturel à porter extérieurement un joug dont leur raison est déjà depuis longtemps délivrée. Souvent même, on reconnaît la valeur d'une résolution virile, on soupire après elle, tout en reculant sans cesse le moment de la prendre. Dans ses Confessions, saint Augustin nous a laissé l'inoubliable tableau des hésitations et des tortures d'une âme déjà convaincue et qui ne peut pas encore se décider. Il ne fait pas dater sa conversion du jour où il a aperçu distinctement la vérité de la doctrine prêchée par l'Eglise, mais du jour où Dieu, par un miracle, l'a rendu capable d'y conformer toute sa conduite. Il n'en est pas autrement de Calvin, bien que les obstacles qu'il eut à surmonter fussent bien différents de ceux qui arrêtaient le fils de Monique.

Il ne manquait pas de gens en France qui, pour un motif ou pour un autre, non contents de cacher leur conviction protestante, la déguisaient en empruntant les formes du catholicisme. Une fois émancipé du joug de l'Eglise romaine, Calvin a beaucoup polémisé contre ces Nicodémites, toujours il les traite avec la dernière rigueur et je n'oserais pas même citer ici tous les sarcasmes dont il les accable ; on ne peut douter qu'il ne les regardât comme des inconvertis. Quand le plus célèbre d'entre eux, Gérard Roussel, accepta la charge d'évêque d'Oléron¹ que lui procura la reine Marguerite, Calvin lui écrivit une longue lettre que je ne puis comparer pour la véhémence indignée qu'à l'épître de Paul aux Galates ; elle se termine par ces mots vraiment foudroyants : « Tant que vous vous enrichirez aux dépens des âmes qui vous sont confiées, vous ne serez pour moi ni un chrétien, ni un honnête homme. » Et pourtant, Roussel était un homme de bien, et la doctrine qu'il prêcha dans son diocèse était une doctrine protestante, où Calvin pouvait reconnaître sans aucune difficulté ses propres convictions dogmatiques. Pour être conséquent avec lui-même, l'auteur de l'Institution chrétienne devait donc juger qu'il était, lui aussi, un inconverti à l'époque où il mêlait à un discours éminemment protestant une formule d'invocation à la Vierge. C'est ce qu'il fait, sans nul développement il est vrai, dans la préface que nous avons déjà plusieurs fois citée : « Comme ainsi soit, dit-il, que je fusse si obstinément adonné aux superstitions de la papauté qu'il était bien malaisé qu'on me pût tirer de ce bourbier si profond, par une conversion subite, Dieu dompta et rangea à docilité mon cœur, lequel, eu égard à l'âge, était par trop endurci en telles choses. »

Quel fut le jour de cette conversion subite ? Quelle en fut l'occasion prochaine ? Nous ne le savons pas, nous ne le saurons peut-être jamais. Mais le sens ne saurait en être douteux ;

¹ Oléron ou Oloron en Béarn (Basses-Pyrénées), et non l'île d'Oléron en face de la Saintonge (Charente-Inférieure), comme l'affirment les derniers éditeurs de Calvin (Prolegg. aux Epistolæ duæ) ; l'île d'Oléron n'a jamais été le siège d'un évêché, et la reine de Navarre n'y exerçait aucun droit.

ce n'est ni une conversion de l'intelligence, ni une conversion du sentiment, mais une conversion de la volonté. Elle ne lui donna pas la conviction au sujet des dogmes protestants, il la possédait déjà ; elle ne lui inspira pas un intérêt chaleureux pour les choses du royaume de Dieu, il en était déjà tout rempli ; elle lui mit au cœur une résolution arrêtée de conformer scrupuleusement sa conduite à ses convictions et de rompre toute solidarité avec les erreurs qu'il avait déjà abjurées au fond de son cœur. Le premier indice extérieur de cette conversion, le premier du moins qui nous soit connu, est un sacrifice dont Calvin ne s'est jamais vanté, et dont Théodore de Bèze ne paraît pas même avoir eu connaissance ; les archives de Noyon prouvent que le 4 mai 1534, Calvin résigna dans sa ville natale tous ses bénéfices ecclésiastiques. Il fallait cet acte, dont la conséquence naturelle fut un exil volontaire, pour faire de Calvin un véritable protestant, car le protestantisme authentique ne consiste pas seulement dans les dogmes de la justification par la foi et de l'autorité suprême des Ecritures ; il implique, comme son nom l'indique, une protestation énergique formulée au nom de ces doctrines contre les abus ecclésiastiques de tout genre, et au seizième siècle on tenait beaucoup à cette protestation, non par hostilité de parti pris contre l'Eglise, mais parce que seule elle semblait garantir la sincérité avec laquelle les principes suprêmes avaient été embrassés ; ce n'était pas y croire sérieusement que d'y croire sans en admettre toutes les conséquences.

Si la conversion subite de Calvin faisait de lui un protestant, elle ne le transformait pas du même coup en un réformateur. Nous aurions encore beaucoup à dire pour montrer comment et dans quelle mesure il le devint, mais il est temps de nous arrêter. Il me semble, messieurs, que nous avons déjà contempilé pour aujourd'hui assez de choses respectables et dignes d'admiration. Ce n'est pas que je me flatte d'avoir fait passer sous vos yeux des exemples très entraînants, de vous avoir montré une personnalité particulièrement séduisante. Calvin, dans sa jeunesse surtout, devait avoir un certain charme ; plusieurs épisodes de sa vie, plusieurs traits de sa correspon-

dance nous l'attestent. Ce n'est pourtant pas par là qu'il est devenu célèbre, et, depuis Théodore de Bèze jusqu'à nos jours, ses panégyristes les plus convaincus doivent plutôt chercher à excuser le caractère « chagrin et difficile » du chef illustre de la Réformation française. Pour plaire à l'imagination populaire, il faut être soi-même plus homme d'imagination que Calvin ne l'a jamais été ; à cet égard, le contraste avec Luther est considérable et tout à l'avantage de celui-ci. Nature très complexe, mais très réservée, raisonnable et raisonneuse parfois jusqu'à la dureté, Calvin semblait fait pour vivre toujours isolé. Cependant, il a conquis sur ses contemporains un immense ascendant qu'il exerce encore sur la postérité. Nous pouvons lui refuser notre sympathie ou ne la lui accorder qu'avec des réserves, il est impossible de lui refuser l'admiration qui revient de droit au génie et le respect profond qui appartient aux hommes pleinement désintéressés, à ceux qui ont su s'immoler eux-mêmes pour se faire coûte que coûte les esclaves de la vérité.

Tant de droiture unie à tant de sérieux et à tant de foi font de lui non seulement un type qui s'impose à notre respectueuse admiration, mais encore un modèle à imiter. Les conditions de l'Eglise contemporaine sont assurément bien différentes de celles où se trouvaient nos pères, il y a trois cent cinquante ans ; mais maintenant encore nous avons besoin de réformation, tout le monde le sent, tout le monde le sait ; seulement on n'est pas d'accord sur la portée de cette réformation, ni même sur le sens dans lequel elle doit être entreprise. Je n'ai pas la prétention d'apporter ici un programme, et je sais bien, en particulier, que nous ne pouvons songer à restaurer de toutes pièces ni l'église de Calvin, ni même sa théologie ; mais nous avons besoin, maintenant plus que jamais, de sa sévère raison, de sa fervente piété, de son incorruptible sincérité. Tant que l'une de ces trois choses restera en souffrance, nos agitations seront vaines, et l'Eglise ne pourra que périr. Pensez-y, chers étudiants, dans vos heures de combat ; et puisse cette pensée venir vous réveiller encore lorsque l'insouciance ou la légèreté risqueraient de vous faire oublier le sérieux de votre

position. C'étaient de grands savants que ces réformateurs du seizième siècle, pour la pensée et pour l'érudition ils marchaient hardiment à la tête de leurs contemporains, mais ce qui constitue leur grandeur morale, c'est leur inébranlable fidélité à la part de vérité qui leur avait été révélée, et comme ils ne mettaient pas leur confiance en eux-mêmes, le Dieu entre les mains de qui ils avaient tout déposé les a rendus plus que vainqueurs en Jésus-Christ. Qu'il lui plaise de vous inspirer les mêmes efforts et de les couronner de la même victoire ! Amen.
